URIOPSS Hauts-de-France

PROGRAMME DE FORMATION

Bientraitance et éthique dans les ESMS - Sensibilisation aux enjeux de la démarche Qualité et de la démarche Ethique

Objectifs pédagogiques

Appréhender les notions de la Bientraitance et de la prévention de la maltraitance / appréhender la règlementation cadrant la démarche Bientraitance dans les ESMS

Programme

Comprendre ce que recouvrent les notions de la bientraitance et de l'éthique :

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse à tout bénévole/professionnel des ESMS, tous métiers et fonctions confondus (professionnels soignants, éducatifs, paramédicaux, administratifs et de l'intendance, de direction)

Durée, effectifs

1 jour(s) - 7 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Christine NIEUWJAER, Responsable Secteur Autonomie PA et Domicile à l'URIOPSS Hauts-de-France

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

La formation combine des apports philosophiques, historiques et juridiques. Par le biais de l'étude de situation et des échanges collectifs, elle propose aussi des apports méthodologiques en termes de traitement d'une situation « bientraitance » ou d'un point de tension éthique.
Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

PROGRAMME DE FORMATION

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).